



Saint Léger sur Dheune

Les principales décisions du conseil municipal au 3ème trimestre

Le Conseil Municipal

A procédé au remplacement au sein des différentes commissions de M. Deschoux, conseiller municipal démissionnaire (changement de domicile). Mme Corinne Fayet-Fribourg, Mlle Delphine Michel ont été nommées à la commission communale « communication, culture, tourisme », M. Patrick Gravier, à la commission des finances. Mme Consiglia Dubois a été élue déléguée titulaire de la Communauté de Communes Entre Monts et Dheune. Mlle Isabelle Guillemain a été désignée membre titulaire de la commission communautaire « actions de développement économique » et Mme Consiglia Dubois, membre suppléant ;

A approuvé le dossier d'assainissement du quartier de la Savoye et du Reulet (en partie) réalisé par la Direction Départementale de l'Équipement, maître d'œuvre de l'opération ; sollicité le soutien financier de l'Agence Rhône-Méditerranée & Corse et du Conseil Général de Saône-et-Loire pour la réalisation de ces travaux dont le coût estimatif est de 300 000 € HT ;

A demandé l'extension des différents réseaux (eau potable, gaz, électricité...) pour le futur lotissement de 10 lots qui sera réalisé dans le prolongement direct du lotissement dit « clos des Joncs Salés ». A autorisé M. le Maire à déposer un permis d'aménager pour ce projet ;

A pris acte de la possibilité de financer les travaux de voirie dans le cadre du programme d'intervention pour l'investissement communal du Conseil Général de Saône-et-Loire : une somme de 8 565 € sera allouée à St Léger sur le programme 2010, l'assemblée a donc décidé de l'affecter à la réfection d'une section de la voie communale dite de la Troche ;

M. le Maire a présenté une synthèse des études (audit éner-

gétique et étude de faisabilité solaire photovoltaïque) réalisées à la salle polyvalente. Il en ressort que la vétusté du bâtiment datant de 1980 engendre une grande déperdition d'énergie donc une consommation énergétique accrue. La toiture en shingle étant perméable, non isolée et la chaudière obsolète, le bureau d'études, à l'issue de l'audit, préconise comme solution la plus pertinente la réfection de la toiture avec isolation du bâtiment, l'installation d'un chauffage gaz à condensation ainsi que la mise en place de panneaux solaires photovoltaïques intégrés à la toiture et destinés à la production d'électricité ;

Après en avoir délibéré, a décidé de programmer la réfection de la toiture et son isolation, la pose de 400 m² de panneaux photovoltaïques (soumis à l'accord de l'ErDF) ainsi que le renouvellement de la chaudière, de lancer les différentes procédures nécessaires à la réalisation de cette opération (dossier ErDF, maîtrise d'œuvre, demande de subventions...);

A l'unanimité, a décidé d'accepter l'adhésion de la commune de Morey au sein de la communauté de communes « entre Monts et Dheune » ;

A pris connaissance du compte rendu d'activité 2008 de la concession gaz naturel GrDF, du rapport 2008 relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable – rapports qui n'ont appelé aucune observation particulière de l'assemblée ;

Afin de valoriser l'utilisation des transports collectifs et d'engager des démarches auprès des administrations qui en sont gestionnaires, M. Castaings présente le questionnaire qui sera soumis aux Lédégariens pour analyser leurs modes de transport et définir leurs attentes .

Agenda de l'automne 2009

Dimanche 18 octobre : Banquet des Anciens

Dimanche 8 novembre: Loto de l'Association des Parents d'Elèves

Vendredi 20 Novembre : « A l'heure des poules » spectacle proposé par la bibliothèque

Dimanche 29 novembre : Loto du Comité de Jumelage

Samedi 6 décembre : Téléthon

Samedi 12 décembre : Arbre de Noël des Ecoles

Jeudi 31 décembre : Réveillon du Jour de l'An Comité des Fêtes